

Attention fragile !!

Si l'archipel est au centre d'une zone de pêche importante pour les bateaux de la région de Granville, c'est également un secteur de pêche à pied de grande renommée. Mais des conchyliculteurs travaillent ici aussi en tracteur dans des "champs" de palourdes, en fait de vastes plages découvertes à marée basse. On y cultive aussi plus classiquement des moules et des huîtres, autant d'activités qui doivent s'accorder avec la fragilité du milieu.



Bienvenue

Chausey accueille 200 000 visiteurs

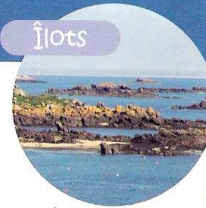
"Chausey c'est le paradis, mais ne le dites à personne !" Apparemment, certains ne savent pas tenir leur langue, et les heureux élus sont de plus en plus nombreux ; près de 200 000 visiteurs fréquentent le site à l'année. Alors, pour que votre paradis ne se transforme pas en enfer, respectez les chemins et l'estran, les plantes et les oiseaux et ne laissez pas de traces de votre passage.



Respect

Vous êtes aussi des invités

La majeure partie de la Grande Île et l'ensemble des îlots appartiennent à la SCI des Îles Chausey, qui autorise les visiteurs à pénétrer sur sa propriété. Elle fut à l'initiative du classement du site et de la création de la réserve d'oiseaux. Elle apporte tous ses soins pour entretenir et préserver ce site exceptionnel et attend que ses espaces, qu'elle ouvre à tous, soient respectés.



Îlots

Des îlots très entourés

Il existe environ 50 îlots à marée haute, une infinité à marée basse (essayez de faire la différence entre un caillou, un écueil, un rocher...). Pour ne pas déranger les innombrables couvées de cormorans, goélands, sternes ou huîtres, l'accès aux îlots n'est autorisé que du 15 juillet au 30 septembre. Au printemps, les îlots de Chausey sont alors une vaste maternité à respecter.



Une nature entretenue à préserver

Le SYMEL (Syndicat Mixte «Espaces Littoraux de la Manche») est le gestionnaire des sites du Conservatoire du littoral dans le Département de la Manche. Sur Chausey, l'équipe de gestion est constituée de deux gardes du littoral qui surveillent et entretiennent les espaces naturels publics. Leur présence discrète et indispensable est aussi utile pour la connaissance et le suivi des milieux naturels et des populations animales qui fréquentent Chausey et son chapelet d'îlots. N'hésitez pas à les solliciter.



Grèves et rochers

5000 hectares à veiller de près

À marée basse, les quelques dizaines d'hectares de terres émergées se transforment en à peu près 2 000 hectares d'estran. Chaque parcelle de vase, de sable ou de rocher peut receler les formes de vie les plus diverses et les plus rares. L'archipel de Chausey est un site de niveau international et ce qui concerne son patrimoine naturel. Entre tourisme, pêche, et préservation de ce milieu exceptionnel, il n'est pas aisé de trouver le bon compromis.

Sable, dunes, oyats



Du sable contre la houle

Si l'île est constituée de solide granite, elle est aussi faite de sable. De fragiles cordons de dunes relient ainsi plusieurs parties de la Grande Île, offrant des espaces vulnérables aux tempêtes. Ces dunes sont protégées et entretenues par les propriétaires. Le piétinement du public y détruirait la végétation qui les maintient en place. De plus, quelques plantes très rares et protégées parsèment cet espace fragile.



Le sémaphore

Le rendez-vous des savants

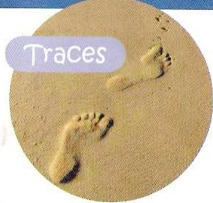
Un sanctuaire naturel aussi merveilleux que Chausey ne pouvait pas laisser indifférent les spécialistes de tous horizons. Ils viennent ici étudier ce milieu si particulier où la mer se permet de jouer au yo-yo sur une amplitude de 14 mètres. Chausey est, aux dires de ces spécialistes, un des premiers sites européens pour les oiseaux de mer, et la première station française pour le *Fucus lutarius*, une algue rare. Quelques exemples dans la longue liste de ses trésors...



Un quartier de Granville en mer

Canots, doris, bisquines :
Chausey est un point de convergence historique des bateaux de la région. Depuis la nuit des temps, ils stationnent dans un chenal naturel appelé "Sound" (prononcer "son").

Ce nom anodin d'origine viking nous fait penser que nos ancêtres ont fréquenté les lieux. Si on ne sait pas si ces marins avaient apprivoisé les pièges de l'archipel, on ne compte plus les rochers baptisés du nom des bateaux naufragés à proximité de Chausey.



Il y a 7000 ans

On se demande souvent comment les hommes préhistoriques ont eu l'idée saugrenue de s'installer sur de tels îlots au large. Quels types d'embarcations ont-ils utilisés ? Que pouvaient-ils y faire ?... La réponse est simple : ils sont venus à pied ! A cette époque, Chausey n'était qu'une colline granitique émergeant d'une plaine. Il y a environ 7500 ans, la mer a réinvesti les lieux. Les hommes ont eu tout loisir de s'installer avant cette arrivée progressive des flots comme en témoignent les silex taillés retrouvés sur l'île.



Les Cailloux du paradis

Comme on s'en rend vite compte, les îles Chausey sont essentiellement constituées de granite. Tous ces rochers aux formes étranges, ces cailloux qui parsèment les chemins et les plages, sont des formes plus ou moins altérées de ce matériau omniprésent. Dès le moyen-âge, grâce à la facilité du transport de ce matériau lourd qu'offre la voie maritime, Chausey devient la carrière de la "Merveille de l'Occident". Les dentelles de granite du Mont-Saint-Michel ont ainsi été extraites sur les îles et îlots de l'archipel.



Un bocage au bord de l'eau

Si la Grande Ile n'offre qu'une superficie de 45 hectares, elle a, au 19e siècle, abrité jusqu'à 500 carriers travaillant sur presque tous les îlots. Une petite colonie de Blainvillais venait fabriquer de la soude en brûlant du varech. C'est l'origine du village des Blainvillais.

Jusqu'à une période récente, Chausey possédait une ferme en exploitation. On se rappelle encore des vaches se promenant sur les plages de l'île. Le bocage autour de la ferme est la trace encore visible de cette vie rurale au milieu des flots.



A poils, à plumes...

Sterne

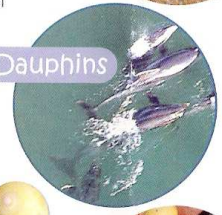


A Chausey, il y a une plante surprenante : une authentique plante à fleurs, une herbe, mais qui pousse sous la mer !

Cette zostère, car c'est ainsi qu'elle s'appelle, se dispose en vastes herbiers qui jouent un rôle de cachette ou de nurserie pour d'innombrables poissons et coquillages. Cette plante originale, oxygénant l'eau, favorise une vie marine très riche.

La zostère est aussi un aliment de prédilection pour certains canards ou oies. En Normandie, ces herbiers sont très rares et protégés.

Dauphins



L'archipel des oiseaux

Environ 200 espèces d'oiseaux fréquentent les îles et îlots de l'archipel. Chacun y a ses petites habitudes : en passage rapide lors de migrations au long cours, en hiver pour les oiseaux nordiques à la recherche de douceur, ou au printemps pour les amoureux venant batifoler et pondre leurs oeufs... Chausey offre le gîte et le couvert : coques pour les huîtres-pies, poissons pour les sternes, zostères pour les oies bernaches... Sans oublier les milliers de cormorans ou les harles huppés dont c'est le seul site de reproduction en France.

Cétacés en Vue

Au large, on peut rencontrer des touristes un peu particuliers qui semblent eux aussi apprécier le charme des lieux. Non, vous ne rêvez pas : des dauphins !

Parmi ces visiteurs, les plus réguliers sont les Grands Dauphins, que l'on aperçoit souvent du bateau qui mène aux îles. Chausey se trouve en effet sur le trajet des dauphins qui vont et viennent entre la Baie du Mont-Saint-Michel et La Hague.

Littorines



Coquillages et Crustacés

Pieds de cheval (huitre), bénis (berniqne), ormeir (ormeau), ici les coquillages parlent souvent dans une autre langue et si le homard se dit homard c'est peut-être que ce mot d'origine nordique n'a pas eu besoin de traduction. Quels que soient les noms qu'on leur donne, c'est souvent pour ces délices des mers que l'on se bouscule sur Chausey, ce vivier naturel de fruits de mer.

REGLEMENTATION



Cueillette interdite



Camping interdit



Feux interdits



Chasse interdite sur tout l'archipel



Déchets interdits en dehors des conteneurs



Chiens tenus en laisse



Restez sur les sentiers



Pêche réglementée



Mouillage et échouage réglementés^(*)



Vitesse limitée à 5 nœuds dans la bande des 300 m

(*) pour plus de précision, vous référer aux instructions nautiques (SHOM)

Les 65 ha de l'archipel se répartissent en 45 ha pour la Grande Île et 20 ha pour les autres îles et îlots.

Sur la Grande Île, les propriétaires principaux sont le Conservatoire du littoral (6 ha) et la Société Civile Immobilière des Îles Chausey (38 ha).

Ce quartier maritime de Granville est situé à 16 km de la côte normande. L'inscription de l'archipel de Chausey au réseau Natura 2000 témoigne de sa richesse naturelle à l'échelle européenne. Il bénéficie également de mesures de protection nationale dont celle de site classé.

Le plan de la Grande Île

